



Référentiel

pour la gestion des sports et loisirs
dans les sites Natura 2000 en mer

10 décembre 2009

Nantes, Journée d'échanges techniques
Natura 2000 en mer

Olivier ABELLARD, coordinateur

Elodie MAISON, chargée de mission « Sports et Loisirs en mer »



Agence des
aires marines protégées



Contenu du rapport

Cadre administratif, réglementaire et financier

Présentation des activités étudiées (15 fiches Activités)

Analyse des interactions

-> avec le milieu marin en général

-> avec les espèces et des habitats N2000

Orientations de gestion (14)



Photos: O. BROSSEAU



Agence des
aires marines protégées

Nantes, JET Natura 2000 en mer, 10 déc 09



Dispositif d'encadrement et d'organisation

- Analyse des dispositifs administratifs encadrant les sports et loisirs en mer



Photos: O. BROSSEAU

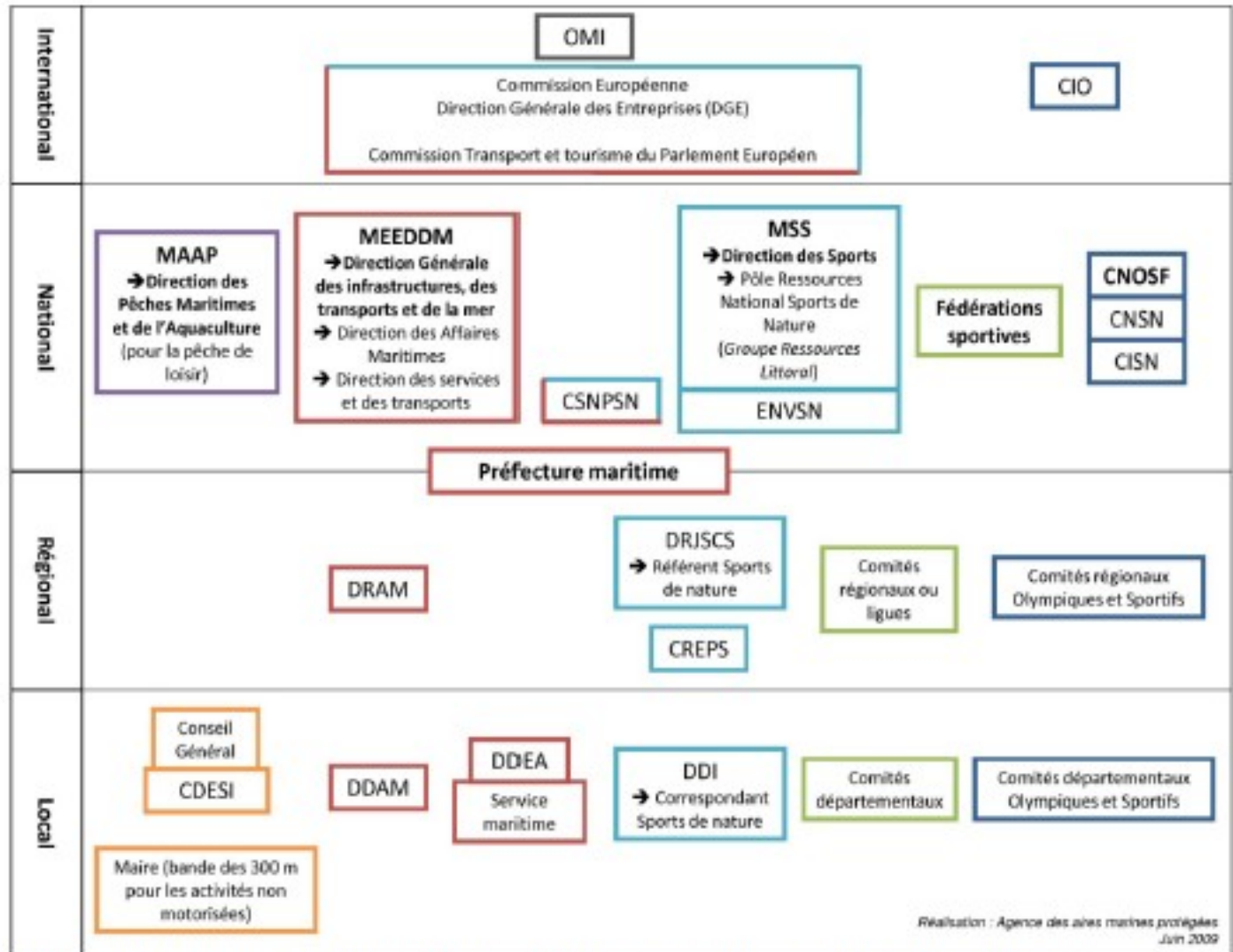


Agence des
aires marines protégées

Nantes, JET Natura 2000 en mer, 10 déc 09



Dispositif d'encadrement et d'organisation



Réalisation : Agence des aires marines protégées
Juin 2009

Figure 2 : Identification des acteurs intervenant dans l'organisation et la gestion des sports et loisirs en mer



Dispositif d'encadrement et d'organisation

- Analyse des dispositifs administratifs encadrant les sports et loisirs en mer
- Analyse du dispositif réglementaire
- Outils de planification : l'outil CDESI/PDESI, le schéma régional Sports de nature Picardie

- Recensement des outils financiers :

Pas d'outil spécifique pour le financement des mesures concernant les sports et loisirs nautiques

Besoin d'une analyse complète des dispositifs existants pour en tirer les axes pouvant financer nos mesures

→ **Dans le référentiel: pas de données précises, Généralités**

Agence des
aires marines protégées

Nantes, JET Natura 2000 en mer, 10 déc 09





Etablissement de la liste des activités

Matériel et méthode

- Liste des sports de nature en milieu littoral établie par le GT Ressources Littoral du Pôle Ressources National Sports de Nature (MSJSVA)
- Analyse bibliographique (ajout des activités de loisirs n'ayant pas de caractère sportif)



Photos: O. BROSSEAU



Liste des activités sportives et de loisir étudiées

2 fiches « Activités » générales :

- Plaisance et fréquentation des sites
- Manifestations nautiques et sportives

13 fiches « Activités » spécifiques :

- Voile légère
- Motonautisme
- Plongée sous-marine (scaphandre autonome)
- Plongée libre
- Pêche de loisirs embarquée et du bord
- Pêche à pied de loisir
- Pêche sous-marine
- Kayak et aviron de mer
- Surf
- Kite-surf et planche à voile
- Ski nautique, PAN et engins tractés
- Canyonisme de bord de mer
- Char à voile



Photos: O. BROSSEAU



Catégories de pressions identifiées

Matériel et méthodes

2 niveaux d'interactions identifiés:

- Interaction spatiale entre l'activité et l'habitat/espèce
- Pression **potentielle** de l'activité sur l'habitat/espèce

Détermination des pressions exercées par les sports et loisirs en mer

- Basée sur la classification des facteurs environnementaux établie par le réseau MarLIN (Marine Life Information Network), adaptée aux activités récréatives nautiques (définitions complétées par l'analyse bibliographique)

Seules les pressions **potentielles directes** ont été considérées dans l'analyse



Photos: O. BROSSEAU



Catégories de pressions identifiées



Photos: O. BROSSEAU

	Pression
Facteurs physiques	Dérangement de la faune et de l'avifaune
	Remise en suspension de sédiment
	Piétinement des habitats
	Destruction des organismes fixés
	Blessures engendrées par les engins
	Déplacement des organismes
	Dessiccation
Facteurs chimiques	Macro-déchets
	Contamination en hydrocarbures
	Contamination en métaux lourds
	Contamination en composés synthétiques
	Changement des niveaux de nutriments
Facteurs biologiques	Nourrissage
	Introduction/propagation d'organismes pathogènes
	Introduction/propagation d'espèces allogènes
	Prélèvements d'espèces





Catégories de pressions identifiées

Les pressions potentielles identifiées induiront ou non un impact sur les habitats et espèces en fonction :

- Du type de pratique
- De l'intensité de l'activité (nombres de pratiquants, fréquence, durée, période de fréquentation)
- Du comportement des pratiquants et des pratiques utilisées
- Du cumul des activités et de l'intensité de la fréquentation du site dans son ensemble
- De la capacité de charge du site
- De la sensibilité des habitats et des espèces
- Des conditions environnementales locales



Photos: O. BROSSEAU

Interactions spatiales et pressions potentielles exercées par les sports et loisirs en mer sur les habitats et espèces Natura 2000



HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE (DE)	DYNAMISME (DELAUVIVE)			ACTIVITES DE LOISIRS					ACTIVITES SOUS-MARINES		ACTIVITES DIVERSES		ACTIVITES DE PLEINJOUR DE LA BIODIVERSITE			
	PLAISANCE + FREQUENTATION	Marchandises maritimes et activités	Vols de pêche (professionnels, amateurs de sport)	Motorisation	Kayak de mer + Armes à tir	Surf + activités nautiques	Planche à voile/Parasailwing + Kitesurf	Jet ski/motoplane + PWC + Engin à réaction	Plongée avec scaphandre (amateur)	Plongée libre (apnée + randonnée sous-marine)	Canot de tourisme sur mer	Char à voile	Pêche de loisir (lignes, etc. sans)	Pêche à pied sans ligne	Pêche sans matériel	
HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE (DE)																
PRESSIONS POTENTIELLES SUR LES HABITATS EN GENERAL	→ Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées)	→ Navire (châlière)		→ Pollution (hydrocarbures)												
PRESSIONS POTENTIELLES SUR LES ESPÈCES DE CE HABITAT	→ Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Navire (châlière)	→ Navire (châlière)		→ Pollution (hydrocarbures)												
I10 : Bancs de sable (dunes) à marée basse	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation							→ Engorgement et affoulement de la faune, nourrissage, perturbations biologiques					→ Pêche (lignes, castagners, etc.)	→ Pêche (lignes, castagners, etc.)	
I10* : Bancs à Pectinaria (dunes) à marée basse	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation							→ Pêche (lignes, castagners, etc.)					→ Pêche (lignes, castagners, etc.)	→ Pêche (lignes, castagners, etc.)	
I10 : Bancs	→ Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Espèces associées à la zone littorale à marée basse	→ Motorisation → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pectinaria	→ Motorisation → Pectinaria										→ Pectinaria (lignes) et char à voile			→ Pectinaria	→ Pectinaria
I10* : Espèces (dunes)	→ Motorisation → Pectinaria	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pectinaria (à pied sans ligne)						→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs (dunes) et bancs peu profondes	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs	→ Ancre → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pollution (hydrocarbures)	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pollution (hydrocarbures) → Pectinaria				→ Pectinaria			→ Pectinaria	→ Pectinaria
I10 : Bancs (dunes) et bancs peu profondes	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs	→ Ancre → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pollution (hydrocarbures)	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pollution (hydrocarbures) → Pectinaria				→ Pectinaria			→ Pectinaria	→ Pectinaria
I10 : Bancs (dunes) et bancs peu profondes	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs	→ Ancre → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pollution (hydrocarbures)	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pollution (hydrocarbures) → Pectinaria				→ Pectinaria			→ Pectinaria	→ Pectinaria
I10 : Bancs (dunes) et bancs peu profondes	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs	→ Ancre → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pollution (hydrocarbures)	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pollution (hydrocarbures) → Pectinaria				→ Pectinaria			→ Pectinaria	→ Pectinaria
I10 : Bancs (dunes) et bancs peu profondes	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs	→ Ancre → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pollution (hydrocarbures)	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pollution (hydrocarbures) → Pectinaria				→ Pectinaria			→ Pectinaria	→ Pectinaria
I10 : Bancs (dunes) et bancs peu profondes	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs	→ Ancre → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pollution (hydrocarbures)	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pollution (hydrocarbures) → Pectinaria				→ Pectinaria			→ Pectinaria	→ Pectinaria
I10 : Bancs (dunes) et bancs peu profondes	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs	→ Ancre → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pollution (hydrocarbures)	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pollution (hydrocarbures) → Pectinaria				→ Pectinaria			→ Pectinaria	→ Pectinaria
I10 : Bancs (dunes) et bancs peu profondes	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs	→ Ancre → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pollution (hydrocarbures)	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pollution (hydrocarbures) → Pectinaria				→ Pectinaria			→ Pectinaria	→ Pectinaria
I10 : Bancs (dunes) et bancs peu profondes	→ Ancre → Motorisation	→ Motorisation												→ Pectinaria	→ Pectinaria	
I10 : Bancs	→ Ancre → Pollution (hydrocarbures, eaux grasses, eaux usées) → Pollution (hydrocarbures)	→ Motorisation → Pectinaria						→ Pollution (hydrocarbures) → Pectinaria				→ Pectinaria			→ Pectinaria	→ Pectinaria

Absence d'interaction spatiale entre l'habitat/espèce Natura 2000 et l'activité

Interaction spatiale potentielle, pas de pression potentielle identifiée

Interaction spatiale potentielle et pression potentielle de l'activité sur l'habitat/espèce Natura 2000 :


Pression potentielle identifiée


Pression potentielle considérée comme négligeable ou anecdotique

Pression potentielle non significative selon les données scientifiques actuelles

Interactions spatiales et pressions potentielles exercées par les sports et loisirs en mer sur les habitats et espèces Natura 2000


	ENSEMBLE DES ACTIVITES		ACTIVITES DE SURFACE					ACTIVITES SOUS-MARINES	
	PLAISANCE + FREQUENTATION	Manifestations nautiques et sportives	Voile légère (dériveurs, catamarans de sport)	Motonautisme	Kayak de mer + Aviron de mer	Surf + activités associées	Planche à voile/funboard + kite surf	Ski nautique + PAV + Engins tractés	Pêche sous-marine (scaphandre autonome)
HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE (DH)									
PRESSIONS POTENTIELLES SUR LES HABITATS EN GENERAL	→ Pollution (hydrocarbures, eaux grises, eaux noires)	→ Macro-déchets		→ Pollution (hydrocarbures)					
PRESSIONS POTENTIELLES SUR LES ESPECES DE CES HABITATS	→ Pollution (hydrocarbures, eaux grises, eaux noires) → Macro-déchets	→ Macro-déchets		→ Pollution (hydrocarbures)				→ Dérangeant et déplacement de la faune, nourrissage, prélèvements illégaux	
L120 : Bancs de sable à faible couverture d'eau permanente	→ Ancrage → Macro-déchets	→ Macro-déchets						→ Remise en suspension de sédiments	
L120* : Herbiers à Posidonies (<i>Posidonia oceanica</i>)	→ Ancrage → Introduction, propagation d'espèces algales	→ Macro-déchets						→ Propagation d'espèces algales	→ Dégradation des organismes foies et habitats, piétinement
L130 : Estuaires	→ Macro-déchets	→ Macro-déchets							
L140 : Rapiéris boueux ou sablonneux couverts à marée basse	→ Macro-déchets → Pollution (hydrocarbures, nutriments) → Piétinement	→ Macro-déchets → Piétinement							
L150* : Lagunes côtières	→ Macro-déchets → Piétinement	→ Macro-déchets → Piétinement							
L160 : Grandes criques et baies peu profondes	→ Ancrage → Macro-déchets	→ Macro-déchets							
L170 : Roches	→ Ancrage → Piétinement (débarquement) → Macro-déchets → Pollution (hydrocarbures)	→ Macro-déchets → Piétinement							
L180 : Structures sous-marines créées par des émissions de gaz									
R330 : Dunes marines submergées ou semi-submergées	→ Piétinement → Macro-déchets	→ Macro-déchets							
ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (DH)									
L085 : Limpote marine (<i>Postosion maritima</i>)									
L089 : Limpote de rivière (<i>Laeopira fasciata</i>)									


 Absence d'interaction spatiale entre l'habitat/espèce Natura 2000 et l'activité

 Interaction spatiale potentielle, pas de pression potentielle identifiée

Interaction spatiale potentielle et pression potentielle de l'activité sur l'habitat/espèce Natura 2000 :

 Pression potentielle identifiée

 Pression potentielle considérée comme négligeable ou anecdotique

 Pression potentielle non significative selon les données scientifiques actuelles



Fiches Activités



Photos: O. BROUSSEAU

NOM DE L'ACTIVITE

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	
Caractéristiques	Description de l'activité, chiffres clés, développement de l'activité, répartition géographique, etc.
Gestion de l'activité	Réglementation déléguée auprès du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

PRESSIONS POTENTIELLES SUR LES HABITATS ET LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	
Généralités	Pressions générales exercées par l'activité.
Pressions	Sur les habitats (DHFF)
Facteur physique, chimique ou biologique	<i>Pression potentielle exercée sur les habitats :</i> Habitats concernés : Liste des habitats marins de l'annexe I de la Directive « Habitats Faune-Flore » concernés par cette pression. Description de la pression, son origine, quels sont les habitats concernés, comment l'activité exerce-t-elle cette pression sur ces habitats.
Pressions	Sur les espèces (DHFF)
Facteur physique, chimique ou biologique	<i>Pression potentielle exercée sur les espèces de la directive Habitat :</i> Especies concernées : Liste des espèces marines de l'annexe I de la Directive « Habitats Faune-Flore » concernées par cette pression. Description de la pression, son origine, quels sont les espèces concernées, comment l'activité exerce-t-elle cette pression sur ces espèces.
Pressions	Sur les espèces d'oiseaux (DC)
Facteur physique, chimique ou biologique	<i>Pression potentielle exercée sur les oiseaux :</i> Especies concernées : Liste des espèces d'oiseaux marins de la Directive « Oiseaux » concernées par cette pression. Description de la pression, son origine, quels sont les espèces concernées, comment l'activité exerce-t-elle cette pression sur ces espèces.

OUTILS DE GESTION DE L'ACTIVITE EXISTANTS	
Réglementation	Réglementation existante relative à la protection des habitats et des espèces. La réglementation concernant la navigation, les équipements ou encore les règles de sécurité de l'activité n'est pas abordée.
Dispositifs contractuels et chartes	Dispositifs contractuels et chartes déjà existants pour l'activité concernée.
Planification volontaire	Exemples locaux de gestion, bonnes pratiques, etc. mises en place par les différents acteurs concernés (collectivités, gestionnaires, fédérations, associations, clubs, etc.)

OUTILS DE GESTION PROPOSES	
Orientat[i]on(s) de gestion proposée(s)	Renvoi aux propositions d'orientat[i]ons de gestion pouvant concerner l'activité.

REFERENCES	
Références Internet et bibliographiques utilisées pour la rédaction de la fiche Activité.	



Fiches Activités



© CSEPS PACA, réseau de Toulouse.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Caractéristiques

« Marcher, sauter, nager, grimper et progresser sur corde en milieu littoral ».

Il s'agit de progresser en milieu littoral avec des techniques empruntées à la pratique du canyonisme. Cette activité qui existe depuis de nombreuses années en France mais aussi en Angleterre se développe depuis peu en bord de mer.

Il convient de distinguer 2 niveaux de pratique :

- Niveau 1 : initiation et découverte de l'activité avec peu ou pas d'utilisation des techniques liées à la progression sur corde. Ce niveau de pratique correspond en tout point à la pratique anglaise dénommée « coasteering ». En France, la terminologie « aqua-rando », ou « randonnée aquatique » est parfois utilisée à tort, car celle-ci est inexacte et inappropriée à la description de l'activité.
- Niveau 2 : pratique de l'activité avec utilisation des techniques liées à la progression sur corde.

L'équipement est assez proche de celui utilisé pour la pratique du canyonisme, avec quelques particularités (la British Coasteering Federation recommande de porter un gilet de flottaison de 65N avec des attaches réglables au niveau des épaules et de la taille, une combinaison néoprène adaptée, un casque de protection ainsi que des chaussures adaptées. Elle conseille également de porter une combinaison néoprène équipée de renforts au niveau des genoux et des tibias).

Le canyonisme en bord de mer ou le coasteering est une pratique totalement dérivée, encore assez confidentielle en France, mais qu'il importe de prendre en compte. Trois pôles de pratique sont actuellement recensés : les sites du littoral varois (Toulonnais,



Fiches Activités



Photos: O. BROUSSEAU

Estérel], le littoral des Bouches-du-Rhône (La Ciotat, calanques de Marseille à Cassis), la Côte Bretonne (Pen Hir, etc.).

Cette pratique n'est pas stabilisée, et l'on peut supposer qu'elle sera amenée à se développer dans le futur avec une probable augmentation du nombre de pratiquants et d'encadrements. Cependant, la contrainte météorologique, ainsi que la typologie du littoral français métropolitain (sur l'ensemble des côtes rocheuses, peu de secteurs sont facilement accessibles et adaptés) sont des facteurs qui limitent durablement le développement de la pratique. Pour les structures organisant la pratique de cette activité en France, la réflexion porte essentiellement sur l'impact possible de celle-ci sur l'environnement. Le succès de cette pratique risque de précéder son encadrement réglementaire et de le déborder.

Sur les sites de pratique actuels, on peut distinguer des itinéraires dits de « terrain d'aventure » (totalement vierges de tout équipement ou amarrage relatif aux techniques de cordes, utilisation d'amarrages amovibles, lunules, becquets rocheux, etc.) et des itinéraires qui empruntent des amarrages inamovibles, laissés à demeure pour permettre les manipulations de corde (scelllements chimiques, relais chaînés, etc.), laissés à demeure pour permettre les manipulations de corde. Ce cas est fréquemment rencontré lorsque des itinéraires d'escalade sont déjà existants en littoral (massif des calanques de la Ciotat et Marseille, site de Pen Hir, etc.).

Ce point est capital car la pratique du terrain d'aventure est très élitiste, réservée à des pratiquants expérimentés et ne favorise pas la pratique autonome du grand public. Seul un encadrement qualifié permet de rendre réalisable cette pratique auprès du grand public.

En revanche, les itinéraires avec des amarrages inamovibles favorisent l'accessibilité des pratiquants en toute autonomie à la pratique du canyonisme en bord de mer.

Pour les structures organisant l'activité, toute la problématique actuelle de cette nouvelle pratique réside dans ce point de réflexion : faut-il équiper et aménager ou non les itinéraires ? En effet, une action d'aménagement serait susceptible de produire des dérives et risquerait peut-être de provoquer une sur-fréquentation des sites offrant des itinéraires d'amarrages inamovibles. D'un autre côté, ce type d'action permettrait aussi le développement socio-économique d'un produit réellement novateur, très ludique, répondant aux attentes de la clientèle touristique du littoral en pleine saison. Cela permettrait également de « désengorger » certains sites de canyons d'initiation durant la saison estivale. Les avis sont donc partagés.

**Gestion
l'activité**

de Aucune fédération délégataire n'est actuellement en lien officiel direct avec cette nouvelle pratique, cependant comme il s'agit d'un « dérivé » du Canyonisme, nous recommandons fortement de se mettre en relation, et de se documenter auprès des fédérations concernées : Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) et Fédération Française de Spéléologie (FFS) principalement. En effet, la FFME est fédération délégataire pour le Canyonisme depuis 1997, la FFS a quant à elle développé une commission Canyon au sein de sa structure.

PRESSIONS POTENTIELLES SUR LES HABITATS ET LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Généralités

Cette activité est une activité de passage sur des zones sauvages et souvent « sensibles » : littoraux de bord de mer, récifs, etc. qui abritent une faune et une flore très riches, dont le piétinement et les écrasements répétés lors des passages immersion-nage-remontée sur les rochers peuvent avoir des conséquences désastreuses sur l'environnement si les principes de préservation ne sont pas respectés.

Cette activité est propice à une découverte du milieu avec une sensibilisation forte à la beauté et la richesse du milieu marin, mais il y a un besoin important d'éducation des pratiquants (manque de connaissances important pour la plupart des pratiquants). La technicité nécessaire peut avoir une forte influence sur cet aspect, en concentrant l'attention du pratiquant sur celle-ci plus que sur l'environnement.



Fiches Activités



Photos: O. BROUSSEAU

Pressions		Sur les habitats (DHFF)
Facteur physique	<p>Plétinement : Habitat concerné : 1170-12 : Roche méditerranéenne inférieure (Méditerranée)</p> <p>Aucune étude d'impact n'a été réalisée à ce jour officiellement. Toutefois, l'équipe de l'espace des Sports de Nature du CREPS PACA a réalisé une compilation de photos et vidéos permettant de constater la dégradation très rapide du milieu en cas de plétinement répété des trottoirs de bord de mer, algues rouges, etc. A l'inverse si des précautions strictes sont appliquées pour éviter le plétinement-écrasement en sorties de l'eau, les remontées aux mêmes endroits non sensibles et avec un taux de passage modéré (une vingtaine de passages sur 5 mois de juin à novembre), aucun impact apparent n'est constaté.</p>	
	<p>Pressions</p> <p>Aucune pression sur les espèces de la Directive « Habitats Faune Flore » n'a été reportée à ce jour.</p>	
Pressions		Sur les espèces (DC)
		Aucune pression sur les espèces de la Directive « Oiseaux » n'a été reportée à ce jour.
OUTILS DE GESTION DE L'ACTIVITE EXISTANTS		
Réglementation	<p>Il n'existe actuellement aucune réglementation spécifique pour le « canyonisme » de bord de mer et le coasteering. Certains éléments techniques de la réglementation qui s'applique au canyonisme en rivière peuvent cependant constituer des repères.</p>	
Dispositifs contractuels et chartes	<p>Il n'existe pas pour le moment de charte destinée à limiter les pressions potentielles de cette activité sur l'environnement.</p>	
Planification volontaire	<p>Il n'existe pas pour le moment de bonnes pratiques destinées à limiter les pressions potentielles de cette activité.</p> <p>Toutefois, cette pratique étant nouvelle et encore peu répandue, elle est pour l'instant pratiquée uniquement dans le cadre de structures organisées, et donc bien encadrée. Les éducateurs sportifs proposant cette activité associent à l'activité purement sportive la découverte du milieu naturel traversé, ainsi qu'une sensibilisation à sa fragilité.</p>	
OUTILS DE GESTION PROPOSES		
Orientation(s) de gestion proposée(s)	<p>Orientations transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance des pressions potentielles exercées par les sports et loisirs nautiques sur les habitats marins ; - Etude et suivi de la fréquentation ; - Gestion de la fréquentation ; - Réglementation de la pratique d'une ou plusieurs activités dans les zones sensibles ; - Restauration/valorisation des chartes avec les pratiquants ; - Formation des moniteurs, guides et prestataires d'activités nautiques récréatives ; - Information et sensibilisation des pratiquants. <p>Orientations(s) spécifique(s) : Aucune.</p>	
REFERENCES		
<p>Groupe Ressources Littoral, Pôle Ressources National des Sports de Nature, 2008 : Fiche « canyonisme » de bord de mer et coasteering (document de travail, version 4), 3 p.</p>		



Orientations de gestion: méthode

- **Analyse bibliographique des mesures de gestion existantes** (contrats, réglementation, chartes, planification, bonnes pratiques, etc.)
- **Organisation de réunions de travail techniques thématiques :**
Plaisance,
Pêche de loisir,
Plongée (scaphandre, libre),
Manifestations nautiques et sportives
- **Valorisation des exemples d'actions réussies et de bonnes pratiques existantes**
Bibliographie
Contributions des différents acteurs concernés
- **Rédaction d'orientations de gestion pour les mesures à proposer localement**



Photos: O. BROSSEAU



Orientations de gestion: Contenu

Les manques :

Dans la commande initiale:

3. Résultats attendus

L'étude a ainsi pour but la production:

- d'**éléments de méthodes** utiles pour l'élaboration de la liste de mesures
- d'une **analyse des dispositifs administratifs, réglementaires et financiers existants;**
- d'un **diagnostic des différentes activités** au regard des enjeux de conservation des habitats et des espèces ;
- d'un **catalogue national de mesures de toute nature**, se présentant sous la forme d'un regroupement de fiches (1 fiche par mesure-type au coût chiffré) et d'un mode d'emploi et si besoin de déclinaison régionale de ce catalogue
- d'un **module (excel ou autre) permettant de faire des scénarii pour les mesures contractuelles susceptibles de faire l'objet d'une contrepartie financière, les coûts** associés à la mise en œuvre de chacune de ces mesures

Agence des
aires marines protégées

Nantes, JET Natura 2000 en mer, 10 déc 09





Orientations de gestion: Contenu

Les manques :

Dans la commande initiale:

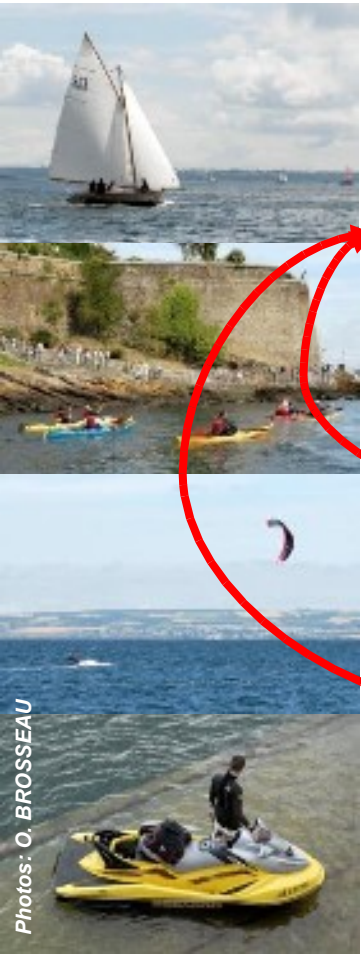
→ **Catalogue de mesures** peu adaptées à l'échelle nationale, mesures très hétérogènes en fonction des spécificités locales, problème d'exhaustivité des données (manque de données).

- **Catalogue d'orientations de gestion**

→ Sans mesures précises, **évaluation financière et estimation des coûts** difficiles, manque de temps, récolte de données insuffisante.

d'un **catalogue national de mesures de toute nature**, se présentant sous la forme d'un regroupement de fiches (1 fiche par mesure-type au coût chiffré) et d'un mode d'emploi et si besoin de déclinaison régionale de ce catalogue

- d'un **module** (excel ou autre) permettant de faire des scénarii pour les mesures contractuelles susceptibles de faire l'objet d'une contrepartie financière, les coûts associés à la mise en œuvre de chacune de ces mesures



Photos: O. BROSSEAU



14 orientations de gestion proposées dans le référentiel

- Amélioration de la connaissance scientifique (orientations 1 et 2):

- Améliorer la connaissance des pressions potentielles exercées par les sports et loisirs nautiques sur les espèces et habitats marins
- Etude et suivi de la fréquentation

- Gestion de la fréquentation liée aux activités nautiques sportives et de loisir (orientation 3)

- Gestion des manifestations nautiques et sportives (orientation 4)

- Limitation du dérangement de la faune et de l'avifaune (orientation 5):

- Réglementation de la pratique d'une ou plusieurs activités dans les zones sensibles

- Limitation de la dégradation liée aux ancrages (orientation 6):

- Mise en place de mouillages organisés (ancrage permanent)





14 orientations de gestion proposées dans le référentiel

- Limitation des rejets en mer (orientations 7 et 8):

- Incitation au remplacement des anciens moteurs 2 temps par des moteurs 2 temps à injection ou des moteurs 4 temps
- Ramassage des déchets sur l'estran

- Valorisation des bonnes pratiques, évolution des comportements (orientation 9):

- Instauration/valorisation des chartes avec les pratiquants

- Formation, information et sensibilisation (orientations 10 à 14):

- Information et sensibilisation des pratiquants
- Formation des moniteurs, guides et prestataires d'activités nautiques récréatives
- Formation des personnes en contact avec les pêcheurs à pied de loisir
- Mise en place de sorties de pêche à pied responsable
- Mise en place d'un sentier sous-marin, développement de la randonnée subaquatique





Orientations de gestion: Contenu



Photos: O. BROSSEAU

TITRE

OBJECTIF(S)						
Objectif(s) des orientations de gestion proposées.						
CATEGORIE(S) DE MESURE(S) POSSIBLE(S)						
Règlementaire, charte ou contrat Natura 2000, aménagement du site, autre.						
CONTRAT NATURA 2000	CHARTRE NATURA 2000	X	RÈGLEMENTAIRE		AUTRE	X
HABITAT(S) CONCERNE(S)		ESPECE(S) CONCERNEE(S)		ACTIVITE(S) CONCERNEE(S)		
Habitats marins de la DHFF concernés.		Espèces marines de la DHFF et de la DO concernées.		Activités de sports et loisirs en mer concernées.		
DESCRIPTION						
Description des orientations de gestion proposées.						
PISTES DE REFLEXION : EXEMPLES D'EXPERIMENTATIONS EN COURS, ETC.						
Exemples de démarches mises en place localement, bonnes pratiques, etc. La liste des exemples cités dans cette partie n'est pas exhaustive, elle a simplement vocation à apporter des pistes de réflexions sur les démarches existantes relatives à l'orientation de gestion proposée.						
<u>Propositions dans les DDOCBs mixtes existants</u>						
Recensement des propositions de mesures similaires dans les DDOCBs opérationnels (rédigés, en attente de validation par le Préfet) ou approuvés (validés par le Préfet), pour les sites marins ou mixtes (terrestres et marins) existants.						
POUR EN SAVOIR PLUS						
Sites Internet et références bibliographique relatives à la mesure proposée.						



Exemple de fiche Orientation de gestion



Photos: O. BROUSSEAU

OBJECTIF(S)						
Limiter les rejets d'hydrocarbures en mer.						
CATEGORIE(S) DE MESURE(S) POSSIBLE(S)						
Contrat:						
CONTRAT N° 2000	K	CHIFFRE N° 2000		INDICATEUR		AUTRE
HABITAT(S) CONCERNÉ(S)		ESPECE(S) CONCERNÉ(E)		ACTIVITE(S) CONCERNÉ(E)		
Tous les habitats.		Toutes les espèces de la DDT et de la DO.		Plaisance et fréquentation des sites, Motonautisme, Plongée, Pêche de loisir embarquée.		
DESCRIPTION						
<p>Depuis l'entrée en vigueur de la Directive 2003/44/CE du 16 juin 2003 relative aux navires de plaisance, les nouveaux bateaux mis sur le marché doivent être équipés de nouveaux moteurs réduisant considérablement les émissions des moteurs marins de plaisance dans le milieu (mesure entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2007). Cette mesure ne concerne toutefois que les nouveaux bateaux de plaisance. La baisse des émissions est un processus de long terme, puisqu'on estime qu'il faudra 10 à 15 ans pour remplacer tous les anciens moteurs marins de plaisance actuellement en utilisation. La présente proposition de mesure doit donc permettre de faciliter le remplacement de ces moteurs et ainsi accélérer la réduction des rejets d'hydrocarbures en mer. Cette mesure s'adresse à l'ensemble des plaisanciers et pratiquants possédant une embarcation équipée d'un ancien moteur 2 temps, mais également aux professionnels, prestataires de sports et d'activités nautiques.</p>						
Pistes de réflexion : exemples d'expérimentations en cours, etc.						
<p>Pour faciliter le remplacement des moteurs suite à l'entrée en vigueur de la directive 2003/44/CE, l'association Nautisme en Bretagne et les conseils généraux de Bretagne ont subventionné pendant 6 mois le remplacement de moteurs 2 temps par des moteurs 4 temps ou GPL (correspondant aux nouvelles normes) pour propriétaires de bateaux désireux de remplacer leur ancien moteur. Une étude réalisée entre 2004 et 2007 a ensuite démontré que cette démarche, associée aux nouvelles méthodes d'enseignement et à l'arrivée sur le marché de nouveaux bateaux à moteur plus légers et consommant moins, a permis de passer d'une consommation de carburant de 1,56 litre par client et par an (enquête réalisée sur 615 956 clients en 2004) à une consommation de 0,75 litre par client et par an (769 946 clients enquêtés en 2007), et par conséquent de diminuer considérablement les rejets annuels d'hydrocarbures imbrûlés dans le milieu marin (les rejets annuels d'hydrocarbures imbrûlés était estimés à 3 168 000 000 Ug en 2004 pour 615 956 clients, ils ont été de 153 633 200 Ug en 2007 pour 769 946 clients, soit une réduction de rejets d'hydrocarbures imbrûlés annuels de 3 016 366 800 Ug).</p>						
Propositions dans les DOCOBs mixtes existants						
Aucune proposition de ce type n'a été faite dans les DOCOBs existants.						
POUR EN SAVOIR PLUS						
Nautisme en Bretagne, 2008 : Le nautisme et les carburants – Consommation annuelle « pédagogie et sécurité nautique » 1p.						



Suites au référentiel: perspectives

Ce travail pourra être complété par:

- Une analyse plus poussée des mesures de gestion à mettre en œuvre localement, avec les différentes possibilités de mise en œuvre
- Une analyse des différents dispositifs financiers ayant servi à financer les mesures mises en place actuellement
- Un bilan annuel des nouvelles mesures pouvant compléter le référentiel
- Un accompagnement des projets pilotes qui permettraient de compléter les mesures proposées et/ou les financements

En parallèle, il faut continuer:

- Liens avec les acteurs mobilisés pour l'étude: consultation, concertation, groupes de travail, etc. afin de garder une dynamique de réseau d'acteurs et de continuer à mener des réflexions, améliorer les connaissances, partager les expériences locales, etc.

Ex : 5ème édition des rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature - 4, 5 et 6 mai 2010 à Nantes.

Nantes, JET Natura 2000 en mer, 10 déc 09





ftpagence.aires-marines .fr
utilisateur : administration
mot de passe : ftpadm09
Dossier : /Natura2000/Referentiels



Merci
de votre attention